

La centrale nucléaire de Chooz

Produire de manière sûre une électricité bas carbone à un coût compétitif en région Grand-Est

FICHE PRESSE 2024

CARTE D'IDENTITÉ

La centrale nucléaire de Chooz

est située dans la commune de Chooz, dans le département des Ardennes.



Date de mise en service :

1996 pour l'unité de production n°1 et 1997 pour l'unité de production n°2

Puissance totale:

2 réacteurs à eau pressurisée de 1 450 MWe.

Effectif total:

800 salariés EDF et 420 salariés permanents d'entreprises partenaires

Contacts:

Service Communication

EDF CNPE de Chooz – BP174 08600 GIVET

chooz-communication@edf.fr / +33(0)3.60.68.80.00

Site: edf.fr/chooz Twitter: @EDFChooz

BILANNÉE DE L'ANNÉE



2023 : l'année de retour à la production

Après une année 2022 très atypique en raison du traitement du phénomène de corrosion sous contrainte et de la réalisation de deux arrêts pour maintenance en simultané, l'année 2023 de Chooz a été marqué par le retour sur le réseau électrique de l'unité de production n°2 le 15 avril et de l'unité de production n°1 le 10 mai 2023.

En 2023, la centrale de Chooz a ainsi produit près de 15.98 TWh d'électricité bas carbone.

\rightarrow

Des équipes mobilisées et engagées

En 2022, lors du traitement du phénomène de corrosion sous contrainte, l'engagement et la mobilisation des équipes avaient permis d'anticiper la maintenance initialement prévue en 2023. Cette anticipation a permis à la centrale de Chooz de couvrir environ 30% des besoins en électricité de la région Grand Est en 2023.



La centrale de Chooz : un acteur engagé pour son territoire

En 2023, la centrale de Chooz a poursuivi ses actions en faveur de l'emploi et de la formation. Elle a notamment accueilli 51 nouveaux embauchés, 69 alternants et 73 stagiaires. Les salariés ont également pu bénéficier de plus de 82 640 heures de formation. En 2023, ce sont aussi plus de 2 163 visiteurs qui ont eu l'occasion de découvrir l'énergie bas carbone et les métiers d'avenir proposés par la centrale de Chooz.





FOCUS SUR...



La protection des intervenants

Pour la centrale de Chooz, la protection et la sécurité des intervenants constituent une priorité. Les intervenants sont susceptibles d'être exposés à certains risques lors des différentes missions qu'ils doivent accomplir (opérations d'exploitations, de maintenance). C'est notamment grâce à ces mesures de protection que le taux de dosimétrie collective, qui s'élève à 285 H.mSv, a pu rester stable et conforme à la réglementation.



L'environnement

La recherche d'amélioration continue en matière de respect de l'environnement constitue un engagement majeur pour le groupe EDF. Les impacts potentiels de la centrale nucléaire de Chooz ont été pris en compte dès sa conception. Une trentaine de personnes y travaille en permanence, en veillant au respect des dispositifs mis en place (dispositif de surveillance de l'environnement et études annuelles radio-écologique et hydrobiologique).

Les chiffres clés

Dans le cadre de la protection de l'environnement, des mesures quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles sont réalisées dans un périmètre de 5 km autour de la centrale nucléaire de Chooz.

En 2023, les équipes de la centrale de Chooz ont réalisé près de **25 000** analyses et prélèvements.





En 2023, LA CENTRALE DE CHOOZ, C'EST...



PRODUIRE

Après une année 2022 exceptionnelle sur le plan de la production, la mobilisation et l'engagement des professionnels de Chooz a permis, en 2023, le retour sur le réseau des deux réacteurs et la production de 15.98 TWh.



DE MANIÈRE SÛRE

Sûreté

- 89 exercices organisés pour tester les organisations et apporter des améliorations
- 5 ingénieurs qui s'assurent au quotidien que l'ensemble des règles de sûreté soit respecté
- 14 inspections de l'ASN, dont 3 inopinées
- 82 640 heures de formation cumulées pour les salariés

Sécurité

- Taux de fréquence 2* : 7,4
- 8 accidents avec arrêt de travail
- 9 accidents sans arrêt de travail

*nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail par million d'heures travaillées

Radioprotection

- Dosimétrie collective (somme des doses reçues par les personnels exposés au sein d'une installation nucléaire) : 285 H.mSv
- Dosimétrie maximale reçue : 4,7 mSv (limite annuelle autorisée par la loi : 20 mSv)





En 2023, LA CENTRALE DE CHOOZ, C'EST...





- 37 personnes travaillent en permanence à la maîtrise des impacts de l'exploitation et à la surveillance de l'environnement
- Près de 25 000 mesures réalisées par le laboratoire environnement du site pour les centrales en exploitation de Chooz B et en déconstruction de Chooz A.



EN RÉGION GRAND-EST

- Les marchés passés avec les entreprises ardennaises s'élèvent à 1,4 millions d'euros
- La centrale contribue à la fiscalité locale à hauteur de 25,5 millions d'euros, dont 11,8 millions pour la seule taxe foncière
- 51 embauches, 69 alternants et 73 stagiaires ont rejoint les équipes de la centrale en 2023.



